

Le 8 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Chers parents d'enfants de sixième primaire,

Votre enfant termine sa sixième primaire et débutera, en septembre prochain, des études secondaires dans une école de la région.

Vous n'êtes pas sans savoir que ces inscriptions sont régies par un décret. En voici les principales informations:

- **la procédure d'inscription se déroulera du lundi 19 février au vendredi 9 mars 2018 inclus. Il ne sera donc pas nécessaire de se précipiter dès le premier jour.** Les différents établissements pourront vous transmettre les jours et heures durant lesquels ils vous accueilleront.
- pour effectuer cette demande d'inscription, vous devrez vous munir du document officiel qui vous aura été transmis par l'école primaire et le déposer dans l'école secondaire de votre premier choix.
- dans presque toutes les écoles de notre région, le nombre de places disponibles est suffisant et la procédure s'arrêtera donc là. Si dans l'un ou l'autre établissement les demandes d'inscriptions excédaient l'offre, un système de 'priorités' serait alors mis en place et vous en seriez avertis.

Afin de faire le **choix** le plus **judicieux** pour votre enfant quant à l'école secondaire, nous vous conseillons de vous **informer** au mieux. Choisir un établissement c'est, en effet, opter pour un projet pédagogique et éducatif, des filières particulières, ... Il convient donc d'entrer en contact avec l'école avant la demande d'inscription.

Dans ce but, les différentes écoles secondaires de notre CES (Centre d'Enseignement Secondaire) organisent des **moments de rencontre**. **Nous vous y invitons cordialement et vivement**. Vous trouverez les **informations à ce propos au verso**. Nos sites internet vous permettront également de nous connaître. C'est en effet en bonne cohérence et en partenaires que famille et école pourront investir pour le bien du jeune.

Par ailleurs, l'instituteur/institutrice de votre enfant et/ou la direction de l'école primaire pourront également vous aider dans vos démarches. De son côté, le centre PMS de votre enfant est prêt à vous recevoir afin de vous conseiller.

Dans l'espoir de vous rencontrer pour pouvoir vous présenter nos écoles, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, chers Parents d'enfants de sixième primaire, nos sincères salutations.

Les directions du CES





**Coordonnées des écoles secondaires
et dates des soirées d'informations au verso**



Votre enfant termine sa 6^e primaire...

Vous pourrez l'inscrire dans une école secondaire, à partir du 19 février 2018

NOUS VOUS INVITONS A VENIR VOUS INFORMER:

	<p>Centre scolaire Saint-Joseph/Notre-Dame (1er degré commun et 1er degré différencié) rue Strimelle 1 - 6040 JUMET - T.071.35.32.25 - www.centre-scolaire-jumet.be <u>Soirée d'informations:</u> lundi 29 janvier 2018 à 18h. Fête culturelle: samedi 26 mai 2018</p>
	<p>Collège Saint-Michel faubourg de Charleroi 15 - 6041 GOSELIES- T.071.35.36.74 - www.csmg.be → 2 classes d'immersion précoce en anglais <u>Soirée d'informations:</u> mardi 30 janvier 2018 à 19 h. Collège en Fête: samedi 28 avril 2018</p>
	<p>Institut Sainte-Anne (1er degré commun et 1er degré différencié) rue Circulaire 5 - 6041 GOSELIES - T.071.25.82.20 - www.isagosselies.be <u>Soirée d'informations:</u> mercredi 31 janvier 2018 à 18 h. <u>Portes ouvertes:</u> samedi 21 avril 2018</p>
	<p>Institut Sainte-Marie (1er degré commun et 1er degré différencié) rue de l'Enseignement, 1 - 6140 FONTAINE-L'EVÊQUE - T.071.52.36.59 www.ismfontaine.com <u>Portes ouvertes:</u> samedi 05 mai 2018, de 9 à 13 h.</p>
	<p>Institut Sainte-Marie rue de l'Eglise 7 - 6210 RÊVES - T.071.84.99.20 - www.ismreves.net <u>Soirée d'informations:</u> mercredi 31 janvier 2018 à 18 h. Fancy-fair: jeudi 10 mai 2018</p>
	<p>Gosselies Providence Humanités faubourg de Bruxelles 105 - 6041 GOSELIES- T.071.34.93.10 - www.gph.be possibilité d'inscription en immersion langue anglaise (2 classes) <u>Soirée d'informations:</u> jeudi 1^{er} février 2018 à 19 h. (125 Fbg de Bruxelles) Fête familiale: samedi 5 mai 2018</p>